Compte-rendu

Réunion du Comité Directeur

Lundi 3 octobre 2016

Salle de Presse du Vigneau

Personnes présentes : Alexandra JOBERT, Aurélien CLABAUT, Véronique GOUY, Dominique HEDOU, Christophe GERARDIN, Fabienne MESSINEO, Maël DOMITILE, Véronique BERTHY,

Personnes excusées : Claude LODE, Jacky DORSO, Cindy GOLIOT

Ordre du jour

I. Validation du CR de la réunion précédente 2

II. Emploi de Franck CADORET 2

III. Partenariats en cours et à venir 2

IV. Alliga'Shoot 3

V. VIAT 3

VI. Administration du club : 4

VII. Préparation de l'Assemblée Générale : 4

VIII. Questions et informations diverses : 5

Ouverture de la réunion à 19h15

I. Validation du CR de la réunion précédente

Le compte rendu de la réunion du mois de septembre est validé à l'unanimité.

Pour rappel, l'ordre du jour du mois de septembre :

I. Accueil des invités – représentants des commissions
II. Question des adhérents présents
III. Validation du CR de la réunion précédente
IV. Objectifs de saison – emploi de Franck CADORET
V. Alliga' Shoot
VI. VIAT
VII. Informations et questions diverses

II. Emploi de Franck CADORET

La convention n'est pas encore signé avec le CD 44 car des modifications ont dû être apportées notamment concernant les frais de portage salarial, il n'y en aura pas. Pour rappel, l'engagement entre le CD 44 et le club est de 2 ans.

III. Partenariats en cours et à venir

ODIWI : partenariat en cours de signature, pour 4 ans. La 1ère année, l'entreprise spécialisée dans les services informatiques nous refait un site internet de club plus complet et fonctionnel et s'occupera de la maintenance. Les 3 années suivantes, elle nous versera 1500€ par an. En contrepartie, le club s'engage à afficher le logo de l'entreprise sur le site internet et les manifestations du club.

Appart'City : partenaire hébergement, mettant à notre disposition un code promotionnel pour toutes nos réservations hôtelières, partout en France. Plus le code sera utilisé par les archers sur la saison, plus le partenariat sera renforcé la saison suivante (nuitées gratuites à l'année). Nous est également offert, une nuitée pour deux sur un weekend dans l'une des 120 résidences en France à offrir lors de la tombola de l'Alliga Shoot.

Décathlon Fondation : dossier à monter sur le long terme, avec un déplacement à Lille pour défendre le projet. Possibilité d'obtenir des fonds pour le club.

Cupkiller et Isocom : publicité par l'objet (gobelets consignés, badges, autocollants…). Pas de numéraire mais des réductions commerciales sur les objets commandés. Une demande de devis va être faite pour des gobelets, badges, autocollants, essuie-lunettes avec des logos club, alliga'shoot et VIAT. Ces éléments nous permettront d'alimenter la boutique club, que l'on mettrait en place sur nos événements et sur le nouveau site web.

Les Archers de Saint-Herblain • Boulevard Salvador Allende • 44800 Saint-Herblain
Courriel : contact@archersdesaintherblain.fr

Le partenariat avec Super U (500€) est à renouveler. La poissonnerie Frissard de Couëron nous a offert 100€. Les commerces locaux vont être démarchés afin d'obtenir davantage de rentrées d'argent et des lots pour les futurs tombolas.

STX : toujours en attente.

IV. Alliga'Shoot

Communication :

Facebook à intensifier et envoi du mandat et de l'affiche aux clubs du département à minima. Un article est prévu dans le magazine de la ville de Saint-Herblain. France 3 (édition locale), Ouest-France et Télénantes vont être contactés afin qu'ils communiquent avant et après l'événement.

Sponsors/partenaires :

Prime, Arc Système et ADesign nous offrent des dotations matériel et au moins un magasin d'archerie sera présent. Les stands des partenaires seront présents dans les couloirs du gymnase pendant tout le weekend.

Logistique :

Quelques bénévoles de l'école portant le projet humanitaire seront présents pour aider à l'installation, mais des licenciés du club sont à prévoir impérativement tout au long du weekend pour le traçage du terrain, la mise en place des blasons, le greffe et le démontage ainsi que pour la restauration. Les arbitres, les chronotirs et la sono ont été prévus. Selon le nombre d'inscrits, la salle de tir servira de salle d'entrainement (prévoir l'annulation des cours le samedi le cas échéant).

Afin d'aider Maël dans la gestion de l'événement, Véronique B supervisera la recherche de lots et Fabienne l'organisation de la restauration. La gestion des bénévoles revient à Christophe (référent commission bénévoles), avec Maël.

V. VIAT

Les dates prévues par le club (13-15/01/2017) sont validées par la mairie pour l'organisation dans la salle principale du gymnase. Nous attendons au moins 25 archers, qui seront logés au Appart'City, partenaire du club. Le budget prévisionnel de l'événement est en cours, le club va recevoir 3000€ d'aides de la World Archery afin de régler les frais de classification. Nous devons nous renseigner afin de savoir si nous pouvons obtenir une subvention de la mairie ou de Nantes Métropole. Un restaurant est à prévoir pour deux soirs ainsi que les récompenses (contact à voir avec Dominique).

Les Archers de Saint-Herblain • Boulevard Salvador Allende • 44800 Saint-Herblain
Courriel : contact@archersdesaintherblain.fr

Le concours va être enregistré à la World Archery pour une meilleure visibilité de l'événement auprès des archers. Concernant l'arbitrage, 3 arbitres sont nommés par la World Archery dont un non-français. Quid des frais de déplacement ?

Déroulement de l'événement :

- Vendredi 13/01 après-midi : arrivée des compétiteurs, au moins six d'entre eux seront examinés par le personnel de la clinique Jules Verne pour la classification et éventuellement d'autres archers pour revalider leur classification.
- Samedi 14/01 matin : tir de qualification
- Samedi 14/01 après-midi : finale
- Dimanche matin : possibilité d'une journée festive, avec éventuellement visite de Nantes.

VI. Administration du club :

- La révision des statuts et la préparation de l'AG de février 2017 est à faire en binôme par la Présidente et la Secrétaire courant le mois d'octobre.
- La révision du règlement des notes de frais : par la trésorière et Christophe pour novembre
- La révision du règlement intérieur ; par Fabienne pour décembre
- La révision du règlement des équipes : par Alex (intégration des notions de valeur du tir à l'arc…) pour décembre

VII. Préparation de l'Assemblée Générale :

L'assemblée générale du club a lieu une fois par an, début février. Cette année, elle aura lieu le **2 février à 19h.**

Les vérificateurs aux comptes devront recevoir les comptes prêt pour clôture en décembre et mi-janvier les comptes validés et clôturés devront être transmis aux licenciés. Les convocations, les bons pour pouvoir et la proposition de modification des statuts, des notes de frais et du règlement intérieur seront à envoyer avant le 5/01/2017 impérativement.

Les Archers de Saint-Herblain • Boulevard Salvador Allende • 44800 Saint-Herblain
Courriel : contact@archersdesaintherblain.fr

VIII. Questions et informations diverses :

- Comment sont remboursés les accompagnateurs des archers handisports ? Si l'accompagnant est indispensable pour que l'archer puisse tirer alors ses frais pourront être annotés sur la demande de remboursement du déplacement, en accord avec le règlement du club.
- Point inscriptions : 140 inscrits à ce jour (112 à la même période l'année dernière). 70 personnes n'ont pas encore renouveler leur licences.
- **Rappels :**
    - Il est indispensable d'avoir une tenue de sport adaptée à la pratique du tir à l'arc pour l'entrainement, l'archer doit notamment porter des tennis et non de chaussures de ville.
    - Chaque archer range son blason dans les armoires prévues à cet effet après sa session d'entrainement, et non par terre. Si le blason est usé, il doit être mis à la poubelle.
- Maël assistera Franck pour les entrainements du mercredi, de 16h30 à 20h.

Clôture de la réunion à 22h

Les Archers de Saint-Herblain • Boulevard Salvador Allende • 44800 Saint-Herblain
Courriel : contact@archersdesaintherblain.fr

Compte-rendu

Réunion du Comité Directeur

Lundi 6 février 2017

Salle de Presse du Vigneau

Personnes présentes : Mathieu BERENGUER, Véronique BERTHY, Aurélien CLABAUT, Christophe Gérardin, Cindy GOLIOT, Véronique GOUY, Alexandra JOBERT, Fabienne MESSINEO, Jonathan LAMOTTE

Personnes excusées : Bertrand VIDOT

Ordre du jour

I. Election du bureau 2

II. Situation du club 2

III. Organisation du Championnat de Ligue 18-19/02/2017 3

IV. France Handisport – Estimation des frais 3

V. Questions/informations diverses 3

Ouverture de la réunion à 19h15

I. Election du bureau

Suite à l'Assemblée Générale du 2/02/2017, les nouveaux membres du Comité Directeur sont réunis. Ils ont procédé à l'élection du bureau du club pour l'olympiade 2017-2021. 5 postes ont été pourvus :

- Présidente : Alexandra JOBERT
- Secrétaire Général : Véronique BERTHY
- Trésorier : Jonathan LAMOTTE
- Vice-présidente : Fabienne MESSINEO
- Trésorière Adjointe : Cindy GOLIOT

II. Situation du club

Engagement des adhérents :

Le comité directeur aura à cœur de trouver les leviers nécessaires pour fédérer les membres adhérents du club, notamment via la communication interne : site web, affiches informatives à la salle (mur de tir), engagement écrit lors des inscriptions… En effet, il est indispensable que les adhérents s'impliquent d'avantage, en particulier les parents des jeunes adhérents et ce pour la pérennité du club. Afin d'améliorer la communication vers les parents, nous pensons organiser une réunion des parents avec l'ETC. Pour information, sur 51 licences Jeunes, seuls 3 parents étaient présents lors de l'Assemblée Générale du 2/02/2017.

Trésorerie :

Concernant la situation financière, un nouveau trésorier a été élu. En plus d'une rigueur de tenue et de suivi des comptes, un prévisionnel sur 4 ans devra être établi. Le trésorier doit pouvoir anticiper les éventuels charges et produits à venir et faire un « point trésorerie » tous les deux mois en réunion de CD, afin que le comité directeur puisse prendre les décisions les meilleures.

Responsables des commissions :

Voici la liste des nouveaux responsables des commissions, des postes restent à pourvoir.

- *COORDINATION DES BENEVOLES : Fabienne Messineo*
- *COMMUNICATION WEB : Aurélien Clabaut*
- *COMMUNICATION VISUELLE : Fabienne Messineo*
- *HANDISPORT : Christophe Gérardin*
- *INSCRIPTIONS AUX CONCOURS : Jonathan Lamotte*

Les Archers de Saint-Herblain • Boulevard Salvador Allende • 44800 Saint-Herblain
Courriel : contact@archersdesaintherblain.fr

- *ETC (Equipe technique de club, entrainements) : Franck Cadoret*
- *DISCIPLINE de TIR : Cindy Goliot (Campagne), René Depierrefeu et Mathieu Berenguer (3D, Nature), (FITA à pourvoir)*
- *MATERIEL CLUB : A POURVOIR*
- *DEVELOPEMMENT/PARTENARIAT : A POURVOIR*
- *ORGANISATION DES COMPETITIONS : A POURVOIR*

III. Organisation du Championnat de Ligue 18-19/02/2017

Le système de feuilles de marques Trapta (logiciel + tablettes) permet aussi un suivi des scores en temps réel. Le CD 44 le loue aux clubs, 30 tablettes + vidéoprojecteur pour 50€. Bien que la location soit gratuite pour les championnats départementaux, elle ne l'est pas pour un Ligue. Sans réponse clair pour le moment sur la prise en charge de la location par la Ligue, le comité directeur fait le choix de prendre la location à la charge du club et retransmettra la demande de remboursement à la Ligue ultérieurement.

Aurélien Clabaut sera responsable terrain, la mise en place commencera à 8h samedi (début de la compétition à 12h30). Un nouvel appel à bénévoles sera faire début février. Fabienne Messineo, responsable des bénévoles recevra les disponibilités de bénévoles et coordonnera les équipes pour les répartir sur les différents postes nécessaires tout au long de la compétition.

IV. France Handisport – Estimation des frais

Plusieurs archers du club sont sélectionnés pour participer au championnat de France handisport. Les fiches de frais estimatives ont été présentées pour validation du CD. Le CD a donné son accord sous réserve que le déplacement de ces archers soit plus optimisé dans le but de réaliser une économie de 400€ sur la totalité des frais qui devraient être engagés.

Pour les prochains déplacements, au moins un autre loueur que Europcar devra être sollicité afin d'obtenir des tarifs plus compétitifs.

V. Questions/informations diverses

- L'accès au terrain pour le tir parcours du Samedi matin encadré par Alain est prolongé de fin février à fin mars.
- Concernant l'achat de mousses pour les cibles mobiles : Mathieu présentera un devis lors de la prochaine réunion de CD, soit le 6/03/2017

Les Archers de Saint-Herblain • Boulevard Salvador Allende • 44800 Saint-Herblain
Courriel : contact@archersdesaintherblain.fr

- Rappel : sont acceptés comme pantalons de club, les anciens beiges avec logo, les gris avec écusson, tout pantalon/jupe/short blanc répondant aux exigences du règlement de la FFTA. Aussi, les membres d'une équipe doivent avoir le même bas et un maillot de club.

Clôture de la réunion à 21h45

Les Archers de Saint-Herblain • Boulevard Salvador Allende • 44800 Saint-Herblain
Courriel : contact@archersdesaintherblain.fr

Réunion du Comité Directeur

Lundi 3 avril 2017

Salle de Presse du Vigneau

Personnes présentes : Mathieu BERENGUER, Véronique BERTHY, Christophe Gérardin, Cindy GOLIOT, Alexandra JOBERT, Jonathan LAMOTTE, Bertrand VIDOT

Personnes excusées : Aurélien CLABAUT, Véronique GOUY Fabienne MESSINEO

Ordre du jour

Ordre du jour 1

1. Validation compte-rendu réunion précédente 2
2. Alliga shoot 2017 2
3. Concours de juin : 2
4. Trésorerie : mode d'élaboration du budget dépenses/recettes 2
5. Règlement pour l'utilisation du pas de tir extérieur 2
6. Demande de subvention CNDS 2
7. Débat sur les tarifs licences 2017-2018 3
8. Rappel sur le fonctionnement du club 3
9. Infos et questions diverses 3

Début de la réunion à 19h15

1. Validation compte-rendu réunion précédente

Le compte-rendu du mois de mars est validé à l'unanimité.

2. Alliga'shoot 2017

Il y aura bien un tir qualificatif. L'équipe organisatrice devrait intégrer les barebow, les archers handisports sont les bienvenus. Les tirs resteront sur des blasons trispot.
Les lots à gagner ne doivent pas être que du matériel d'archerie, il faut apporter d'autres partenaires, sponsors.
L'élaboration du budget est à perfectionner.
La Commission Alliga'shoot : est en charge du suivi des tâches (planning prévisionnel). Mathieu veut bien participer pour apporter son expérience en gestion d'événement. Un point sera à présenter au CD en réunion le 15/05 sur l'avancement de l'organisation.

3. Concours de juin :

Le concours jeunes sera organisé par les jeunes. Gaël Croué est ok pour s'en occuper.
Fabienne Messineo (responsable communication) devrait faire un flyer à distribuer par Franck lors des entrainements jeunes. Alexandra sera en charge de l'aide sur la préparation du terrain et l'arbitrage. Des bénévoles seront nécessaires pour aider les jeunes lors de cet événement, les parents sont fortement encouragés à participer. Le document d'Aurélien (checklist de préparation concours) est bien fait et sera utilisé.
Cet événement est une bonne idée pour la vie du club et le dynamiser.

4. Trésorerie : mode d'élaboration du budget dépenses/recettes

On doit sortir un bilan au 31/12. Il faut baser le budget N avec les recettes N-1 de septembre à décembre.
Trésorier : le prévisionnel sera refait, il sera présenté lors de la prochaine réunion de CD.

5. Règlement pour l'utilisation du pas de tir extérieur

Il n'est pas acceptable de retrouver des flèches à l'extérieur du terrain. Le marquage des flèches est obligatoire. Nous devons prouver à la mairie que nous avons mis en place des actions correctives afin que ce phénomène ne se reproduise plus.
Question : comment vérifier le marquage des flèches ? Rappel cordial à faire lorsque l'on voit que des archers n'ont pas leurs flèches de marquées. Un Rappel est aussi à faire par les responsables de cours aux archers lors des entrainements.

6. Demande de subvention CNDS

La demande de subvention va être transmise, 5000€ sont demandés afin de financer le déplacement des archers en compétition, la création de l'école de tir (matériel pour les jeunes) et la formation des bénévoles (arbitres, entraineurs).

7. Débat sur les tarifs licences 2017-2018

Suite aux échanges avec les adhérents et entre membres du comité, les tarifs pour la prochaine rentrée vont être revus. 3 tarifs pourraient être mis en place, selon la pratique des archers adhérents. Des tarifs modulés seront étudiés lors de la prochaine réunion de CD. Une AG extraordinaire devra alors être organisée afin de revoter des nouveaux tarifs.

Les autres moyens que possède le club pour trouver des financements : animations de CE, les sponsors, dons, recettes sur concours organisés par le club et recettes de boutique club.

8. Rappel sur le fonctionnement du club

Les responsables de cours et les membres du CD ne sont pas là pour nettoyer après les archers. Nous en appelons donc au civisme de chacun : lorsqu'on termine de tirer sur un blason qui est usé : on le jette à la poubelle.

9. Infos et questions diverses

- Problème des remboursements des déplacements des archers : Christophe va refaire une proposition sur les modalités de prise en charge. Par ailleurs et pour rappel : il est indispensable que les déplacements soient mutualisés pour optimiser les dépenses et les estimations de frais doivent être transmises au trésorier avant le déplacement pour validation.
- Les clés terrain : refaire un point sur qui a une clé. Les entraineurs et une personne de chaque équipe devraient en avoir une.
- Lorsque que l'on va en voiture au terrain : ne pas occuper les places handi si vous n'avez la carte. Une telle enfreinte est passible d'une amende 135€.
- Vêtements de club : la possibilité d'avoir une veste de pluie est à l'étude, nous recherchons un fournisseur.
- Le devis de 300€ pour les cibles 3D est validé.

Fin de la réunion à 22h